

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 08 MAI 2021**

Ce procès verbal sera proposé à l'adoption lors de la séance du prochain Conseil Municipal.

**SEANCE EXCEPTIONNELLE DU 08 MAI 2021**

Membres du Conseil : 19 L'an deux mille vingt et un, le onze mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni sans la présence du public du fait du couvre-feu à 18h, à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

Présents : 112

Pouvoirs : 1 Présents : Mmes Nicole HUET, Patricia LEPINE, Laury-Anne RAULT, Arlette ROY, Chantal SUBRA.

Votants : 13 MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Eric THICKETT.

Date de Convocation : 30/04/2021 Pouvoirs : Mme Béatrice PEREIRA à M. Dominique MOREL.  
Absents excusés: Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Andrée JOUSSEAUME, Josette RAIMON, MM. Patrick RAMOS, Gérard VILATTE.

Secrétaire de séance : Mme Laury-Anne RAULT

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 10h30.  
Laury-Anne Rault est désignée secrétaire de séance.

**◆ EXAMEN DE L'UNIQUE ORDRE DU JOUR**

**Délibération n°1 Election de la Rosière 2021**

Madame le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN.

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière, pour une valeur de 500 €. La première Rosière a été élue en 1881.

Mesdemoiselles : Emilie VINCENT, née le 31/03/2003, Séréna ANTONELLI, née le 11/02/2003, présentes et Margaux OCHSENBEIN, née le 12/08/2002 (absente ce jour mais excusée) ont présenté leur candidature. Chaque Demoiselle ayant exposé ses motivations, deux Demoiselles ont participé au vote et une a fait acte de candidature :

- Mademoiselle Emilie VINCENT, (électrice et candidate),
- Mademoiselle Séréna ANTONELLI, (électrice)

Au 1er tour de scrutin, Mademoiselle Emilie VINCENT a été élue « Rosière 2021 » avec 2 voix sur 2 et Mesdemoiselles Séréna ANTONELLI, et Margaux OCHSENBEIN ont été élues demoiselles d'honneur.

A l'unanimité le Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Emilie VINCENT en tant que Rosière 2021.

La Rosière 2021 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 12 juin 2021.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 13 voix pour.***

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire clôt la séance à 10h53.

Fait à Salles sur Mer, le 11/05/2021.

Le Maire  
Chantal SUBRA



La Secrétaire de Séance  
Laury-Anne RAULT

